



LICENCE D'ETUDES FONDAMENTALES Droit Privé section Française (DPF) (Sous réserve d'accréditation définitive)

Objectifs de la formation :

La filière de la Licence en Droit Privé, a pour objectif de fournir aux étudiants les fondements théoriques et méthodologiques en Droit leur permettant de comprendre et d'analyser le fonctionnement juridique, en développant notamment les compétences suivantes:

- * Former des juristes en droit privé capables de mettre en pratique le droit dans la société civile.
- * L'ouverture sur la pratique des affaires grâce au stage et l'organisation des ateliers.
- * Approfondissement des instruments de base en droit avec une ouverture sur les chiffres et la communication et l'ouverture sur le droit comparé.
- * Offrir une formation juridique complémentaire nécessaire à l'évaluation et à la gestion des risques environnementaux, et sociaux auxquels se trouve aujourd'hui confrontées les entreprises.

Conditions d'accès :

La présente licence est ouverte aux candidats titulaires d'un Baccalauréat toutes séries.

Coordonnateur de la filière :

Pr. N. SABIK
Département Droit Privé
Faculté Polydisciplinaire, Béni-Mellal